



Économie bleue : croissance en vue ?

LA CRÉATION IMMINENTE D'UN COMITÉ DE PILOTAGE AU SEIN DU GOUVERNEMENT, QUI ASSOCIERA LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR À TRAVERS LE CLUSTER MARITIME ET LES DIFFÉRENTES COLLECTIVITÉS, DEVRAIT BORDER LE PÉRIMÈTRE D'UNE POLITIQUE DE STRATÉGIE MARITIME DURABLE.

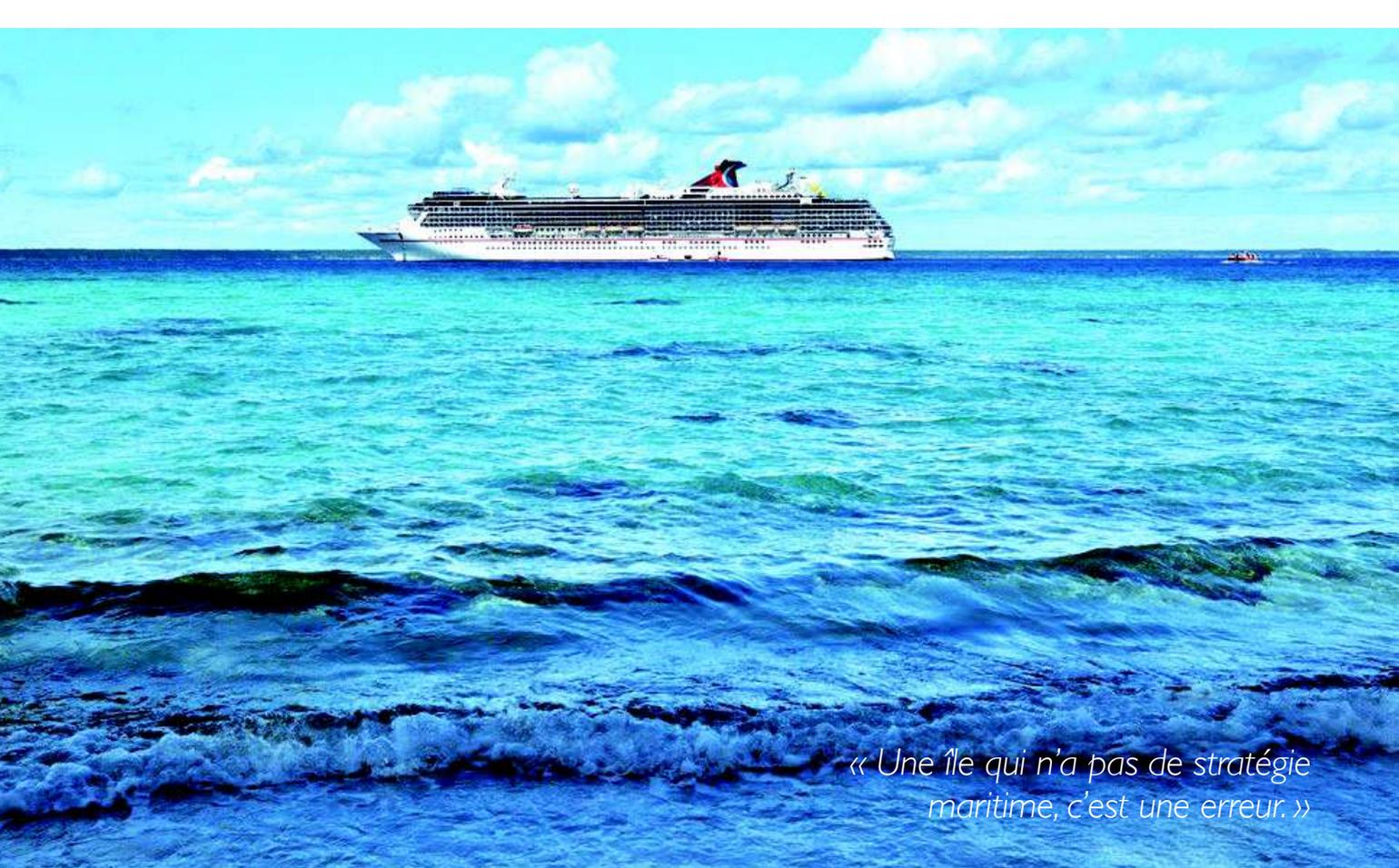
Par Nathalie Vermorel

VINGT-SIX SECTEURS D'ACTIVITÉ ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS PAR LE CLUSTER MARITIME DE NOUVELLE-CALÉDONIE, TÉMOIGNANT AINSI DE LA TRANSVERSALITÉ DU SECTEUR ET DE LA DIVERSITÉ DE SES ACTEURS, MAIS PEU OU PAS DE DONNÉES EXISTENT À CE JOUR POUR SOUPESER SON POIDS RÉEL. L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE MARITIME AVANCE NÉANMOINS UN CHIFFRE D'AFFAIRES QUI S'ÉLÈVERAIT À PLUSIEURS MILLIARDS DE FRANCS PAR AN, LARGEMENT PORTÉ PAR L'ACTIVITÉ DE TRANSPORT ET L'ENTREPOSAGE. SEULE CERTITUDE, L'ÉCONOMIE BLEUE RESTE SOUS-DÉVELOPPÉE PAR RAPPORT À SON POTENTIEL. ET, À L'HEURE OÙ LE « TOUT NICKEL » MONTRE SES LIMITES, LE SECTEUR MARITIME APPARAÎT PLUS QUE JAMAIS COMME L'UN DES LEVIERS DE CROISSANCE À ACTIONNER. DANS LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA RICHESSE DU MILIEU MARIN.

P.18 Un secteur sous-exploité

P.22 Chantiers navals : les défis du projet port Numbo

P.24 Un nouveau modèle économique en vue ?



« Une île qui n'a pas de stratégie maritime, c'est une erreur. »

Un secteur sous-exploité

ÉCONOMIE

LA NOUVELLE-CALÉDONIE, QUI POSSÈDE LA 2^E PLUS VASTE ZONE ÉCONOMIQUE EXCLUSIVE (ZEE) DE L'OUTRE-MER FRANÇAIS, D'UNE SUPERFICIE DE 1 420 000 KM², PEUT-ELLE RÉELLEMENT TIRER PROFIT DE SON DOMAINE MARITIME ?

« Assurément » clame le cluster maritime de Nouvelle-Calédonie (CMNC), par la voix de son président Philippe Darrason, qui œuvre depuis sa création en 2014 au développement « de synergies entre les acteurs maritimes afin que l'économie calédonienne puisse profiter des capacités d'innovation, des opportunités d'affaires et de création d'emplois qu'offrent les activités liées à la mer ». Trop longtemps considérée comme un facteur d'isolement, la mer apparaît désormais comme un réel relais de croissance, à l'heure où le « tout nickel » montre ses limites. Dès 2016, l'IEOM-NC soulignait « le sous-développement » d'un secteur qui regroupe des activités aussi variées que la construction et la réparation navale, l'exploitation des produits



de la mer, le transport de marchandises et de passagers ainsi que les activités portuaires, « susceptibles d'offrir de nouvelles sources de croissance » à l'heure où le Territoire cherchait déjà à diversifier son économie. « Depuis, nos idées ont fait du chemin, note Philippe Darrason. La prise en compte du fait maritime est réellement ancrée en Nouvelle-Calédonie et nous nous trouvons aujourd'hui à une période charnière. »

UNE SOURCE DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

La création au sein du gouvernement d'un secteur dédié à l'économie de la mer s'inscrit dans cette dynamique. « Une île qui n'a pas de stratégie maritime, c'est une erreur », relève

DU CÔTÉ DU POSTE 8...

Enfin ! « L'extension du quai de commerce du port autonome devrait reprendre courant 2020 », annonce Christopher Gygès, après des mois d'interruption dus à une déformation des palplanches. Pour rappel, la construction du poste 8 vise à prolonger le quai du commerce afin « d'accompagner l'évolution constante du trafic maritime », navires de croisière en tête de pont.

Christopher Gygès, en charge du secteur, qui confirme la création « *possiblement* » d'ici la fin de l'année d'un comité de pilotage au sein du gouvernement qui associera notamment les professionnels du secteur, à travers le cluster maritime, et les différentes collectivités « *car la mer touche beaucoup de secteurs, que ce soit le transport, la pêche, l'environnement, l'innovation, le tourisme...* » Il donnera ainsi le coup d'envoi d'une stratégie maritime durable « *qu'il reste à construire afin que le secteur devienne une source de diversification de l'économie calédonienne de façon organisée et optimisée, assortie d'une réglementation adaptée, créatrice d'emplois, de montée en compétences via la formation, de rayonnement régional et international (...).* Le projet Territoires d'innovation nous a montré que l'environnement était un levier de développement (lire en pages 24-25). Nous devons saisir cette opportunité. Notre avenir passera par la mer, que ce soit pour nos échanges avec les pays de la zone, à travers nos ressources ou encore notre ambition portuaire qui doit être plus affirmée pour faire un hub du Pacifique. »

1 420 000 KM², POUR QUOI FAIRE ?

Depuis février 2019, les membres du cluster maritime, scindés en différents groupes de travail, s'affairent à la rédaction d'un livre bleu dont la restitution est attendue au 1^{er} trimestre 2020, qui doit répondre à la question suivante : 1 420 000 km², pour quoi faire ? « *Ce document proposera un état des lieux de l'existant, les forces et les faiblesses de chaque secteur d'activité, les enjeux, les objectifs de diversification vers une croissance bleue et des préconisations en termes de développement* », >>

26. C'est le nombre de secteurs d'activité identifiés par le cluster, un chiffre qui témoigne de la transversalité du monde maritime et de la diversité de ses acteurs.

CAP SUR LA PLAISANCE

À port Moselle, les choses bougent. La marina va grignoter de l'espace sur la mer en allongeant ses pontons. À la clé, un gain de 160 à 165 places selon la taille des bateaux. Lancement des travaux en fin d'année pour une mise en service au 2^e semestre 2021. Dans les tuyaux également, la fin du mouillage forain ! Le port autonome a lancé une délégation de service public pour « *aménager et exploiter* » entre 80 à 100 corps-morts derrière la digue de port Moselle. Payantes, les places offriront en contrepartie des services adaptés (parking, poubelles, sanitaires, etc.). Le port autonome a également lancé un appel à projet pour l'aménagement de la zone exondée située à proximité de port Moselle en un port à sec en rack avec des options de stockage allant de 250 à 400 bateaux. Le marché, qui doit être attribué mi-décembre, pourrait s'accompagner d'un lancement des travaux début 2020. De quoi redonner, à terme, une bouffée d'oxygène au secteur de la plaisance qui souffre d'un déficit de places, à flot et à sec, avec, pour effet direct, un impact sur la vente de bateaux neufs et d'occasion.

▼ CHRISTOPHER GYGÈS, MEMBRE DU GOUVERNEMENT EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE DE LA MER

« IL NOUS FAUDRA PLUS QU'UNE MANDATURE POUR EN VENIR À BOUT »

Quels sont aujourd'hui les priorités et les enjeux ?

La priorité, via le comité de pilotage, va être de prioriser les thématiques, définir celles sur lesquelles on peut avancer vite et où il y a urgence. Et les autres qui prendront plus de temps. L'important va être de ne pas partir dans tous les sens. Il y a là énormément d'axes à développer et il nous faudra beaucoup plus qu'une mandature pour en venir à bout !

Quels sont, selon vous, les leviers de développement ?

Je pense à l'activité de croisière qui doit être mieux structurée afin de définir ce qu'on souhaite développer en Calédonie, au volet innovation qui pourrait être un pilier du développement de l'économie de la mer... On a beaucoup de choses à

mettre en place, tant sur la formation des métiers, qui offre des débouchés, que dans le secteur de la pêche lagonaire, une activité importante qui permet de fixer les populations sur des zones précises.

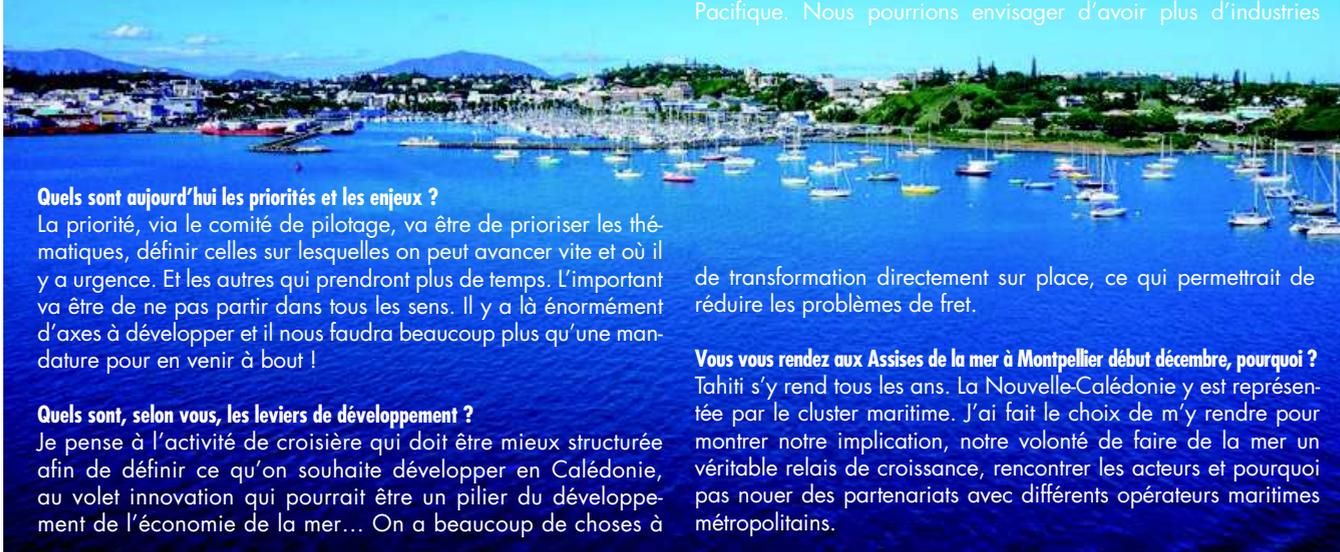
D'autres priorités ?

La transformation profonde de la zone de Numbo en un lieu pilote est une vraie priorité qui permettrait également un développement économique plus important du port autonome pour récupérer les bateaux de la zone, augmenter les volumes, en faire un hub du Pacifique. Nous pourrions envisager d'avoir plus d'industries

de transformation directement sur place, ce qui permettrait de réduire les problèmes de fret.

Vous vous rendez aux Assises de la mer à Montpellier début décembre, pourquoi ?

Tahiti s'y rend tous les ans. La Nouvelle-Calédonie y est représentée par le cluster maritime. J'ai fait le choix de m'y rendre pour montrer notre implication, notre volonté de faire de la mer un véritable relais de croissance, rencontrer les acteurs et pourquoi pas nouer des partenariats avec différents opérateurs maritimes métropolitains.





« Le secteur est dominé par l'activité de transport et d'entreposage. »

série de quatre enquêtes, échelonnées sur quatre ans (2016-2019)*. L'objectif ? Obtenir une photographie « la plus exacte possible » du secteur dans la perspective d'identifier les différents potentiels de croissance afin « d'orienter les politiques publiques de développement, anticiper les besoins en infrastructures et encourager les initiatives ». Le bilan des trois premières années d'enquête a livré ses premiers résultats. Sur les 3 000 structures dénombrées et interrogées, seules 515 (soit 17 % de la population mère) ont répondu, qui permettent néanmoins de dégager des tendances. Ainsi, les résultats font apparaître que 90 % des structures sont concentrées en province Sud, dont 70 % à Nouméa ; 60 % d'entre elles sont des entreprises individuelles qui se répartissent dans les secteurs suivants : commerce activités nautiques et récréatives, industrie, hébergement et restauration, transport et entreposage, ingénierie et études techniques. Pour 70 % d'entre elles, la clientèle se compose du grand public, suivi des entreprises. Autre constat, le nombre d'emplois liés au maritime qui s'élève à 1 907 dont 21 % de femmes. Enfin, le chiffre d'affaires global annuel déclaré par 10 % des répondants s'élève à plus de 22 milliards de francs « soit dix fois plus que l'agriculture », relève Emma Colombin. Il est largement dominé par l'activité de transport et entreposage (12 982 Mrd), suivi de l'industrie (3 943 Mrd), le commerce (2 189 Mrd), la pêche/aquaculture (1 213 Mrd) et les activités nautiques/récréatives (1 013 Mrd). S'il est encore difficile aujourd'hui d'évaluer le poids réel du secteur, en raison de son côté multisectoriel et transversal, l'économie bleue apparaît néanmoins comme un levier de croissance au potentiel considérable.

<< souligne Emma Colombin, manager du cluster. Une « bible » sur laquelle le gouvernement entend s'appuyer pour dégager les priorités et les grandes orientations d'une stratégie maritime durable à l'image du Grand débat qui a permis d'alimenter l'avant-projet de loi de soutien à la croissance de l'économie calédonienne.

UN CA « ESTIMÉ » À PLUSIEURS MILLIARDS DE FRANCS

Peu ou pas de données existent sur la question. Fruit d'un partenariat entre le cluster et la CCI, l'Observatoire économique maritime a été créé en 2016 et vise justement à préciser le poids de l'économie bleue au terme d'une

▼ L'EXEMPLE DES SUPER YACHTS : UN SECTEUR DE NICHE

Depuis longtemps, les super yachts ont été identifiés comme un fort axe de développement. « Nos voisins néo-zélandais et fidjiens l'ont bien compris, qui sont équipés des infrastructures nécessaires pour répondre à ce marché de niche. Dans ce domaine, la Nouvelle-Calédonie affiche un sérieux retard », observe le cluster maritime. 37 super yachts y ont accosté en 2018. Sur les 31 unités accueillies par la société Nouméa Océan, le montant estimé des dépenses (hors dépenses personnelles de l'équipage) s'élevait à 427 millions de francs. En Polynésie, une étude a mis en évidence des retombées financières importantes avec un montant de dépenses de l'ordre de 1,2 milliards par an ! « Les freins sont multiples en Nouvelle-Calédonie, avance le cluster, comme l'absence d'un quai dédié à ces bateaux (les marinas de port Moselle et port du Sud proposent seulement 5 places), le manque de moyens de lavage donc l'impossibilité d'entretien et de maintenance ou encore la réglementation actuelle qui ne leur permet pas d'être exploités localement sous la forme de charters en échange, par exemple, d'une taxation sur le chiffre d'affaires comme cela se pratique en Polynésie. » La donne devrait changer : le port autonome s'est emparé du dossier et a lancé un appel à candidatures pour la création d'une base dédiée aux super yachts, quai des Caboteurs, qui pourrait comporter jusqu'à une quinzaine de places.

* Après le secteur du nautisme, sports et loisirs nautiques, celui du transport maritime et logistique et enfin le secteur environnement/littoral, le dernier volet de l'enquête portera sur le secteur pêche/aquaculture, administration et gestions du monde maritime. Les résultats sont attendus début 2020.



VOTRE BOUTIQUE DE SPORTS NAUTIQUES

Plongée sous marine

Apnée

Snorkeling

Natation



SEA SPORT



Complexe La Promenade - Route de l'Anse Vata

+687 46 46 27 | seasport@mls.nc

REVENDEUR DES MARQUES :

HEAD

mares

FRENO.
FRANCE (Rég. 19346)



CENTRALE DE RÉSERVATION POUR LES PLONGÉES SOUS-MARINES AVEC ABYSS PLONGÉE



▼ LA BAIE DE NUMBO CONCENTRE AUJOURD'HUI UNE PETITE CENTAINE D'ENTREPRISES DONT PLUS D'UNE VINGTAINE SPÉCIALISÉE DANS LE SECTEUR MARITIME.

Chantiers navals : les défis du projet port Numbo

ÉTUDE

COMPARÉE À SES VOISINS, LA NOUVELLE-CALÉDONIE AFFICHE UN RÉEL RETARD EN TERMES D'INFRASTRUCTURES PORTUAIRES. LE PROJET PORT NUMBO VISE LE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE EN UN PÔLE DE CHANTIERS NAVALS.

.....

Faire de la baie de Numbo, qui concentre une petite centaine d'entreprises dont plus d'une vingtaine spécialisées dans le secteur maritime, un pôle d'excellence adapté au marché des navires de commerce locaux et étrangers et de plaisance qui réunirait (notamment) les conditions nécessaires à l'entretien et à la maintenance de grandes unités, c'est le projet porté par le groupe de travail du cluster maritime de Nouvelle-Calédonie « Synergie Numbo » qui fédère des acteurs autour d'un projet économique misant sur l'aménagement de la baie en un chantier naval... à l'échelle régionale. « Un projet de développement ambitieux qui permettrait au Territoire de bénéficier d'une manne financière qui, aujourd'hui, lui échappe totalement au profit de ses voisins », souligne Alain Giraud, pilote et animateur

du groupe de travail. L'homme y voit déjà « la promesse du rayonnement d'un savoir-faire à la française dans le Pacifique Sud appuyé par des infrastructures capables de rivaliser avec Fidji, l'Australie ou encore la Nouvelle-Zélande ».

DES CAPACITÉS DE LEVAGE LIMITÉES

Baptisé port Numbo, le projet prévoit une zone de mouillage destinée aux plaisanciers et aux bateaux étrangers ainsi que la création d'une zone exondée d'environ 10 hectares sur la partie ouest de la baie qui pourrait accueillir une aire de carénage, une zone d'hivernage cyclonique « susceptible de capter une clientèle de plaisanciers tour-du-mondiste », une zone dédiée au démantèlement des navires en fin de vie, une cale à sec, des ateliers... et surtout des équipements « qui nous font grandement défaut » et qui permettraient de sortir l'ensemble de la flotte locale de l'eau tout en répondant aux attentes d'une clientèle internationale, à l'image des super yachts. « Actuellement se pose un double problème, la disponibilité des deux cales de halage et leur capacité de levage (200 et 1 000 tonnes) qui limite les interventions, obligeant les bateaux comme le Bético ou encore les navires de la marine nationale à se rendre en Nouvelle-Zélande ou en Australie pour effectuer leur carénage,

« La promesse du rayonnement d'un savoir-faire à la française. »

relève Hugues Danis, secrétaire du cluster CMNC, gérant du bureau d'études Sodocal, spécialisé en stratégie de l'économie bleue, notamment en développement maritime et infrastructures portuaires et à l'origine du projet port Numbo chantiers navals de Nouvelle-Calédonie. *Des moyens de levage adaptés aux besoins et aux contraintes locales permettraient au Territoire de gagner en flexibilité mais aussi de se positionner sur un nouveau levier de croissance via des offres fiables et compétitives.* »

AGIR DIRECTEMENT SUR LES MARCHÉS LOCAUX, RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Afin de gagner en compétitivité, l'idée est avancée de doter port Numbo d'un statut de zone franche qui pourrait ainsi bénéficier de mesures fiscales avantageuses. *« La Nouvelle-Calédonie jouit déjà de deux atouts naturels, son placement géographique et son haut niveau de compétences industrielles. Une zone franche entièrement dédiée au développement du secteur maritime permettrait d'agir directement sur les marchés locaux, régionaux et internationaux en termes de construction et de réparation navale, de gardiennage ou encore de travaux maritimes »*, observe Alain Giraud. Mieux, le projet bénéficierait aux entreprises locales. À la clé, l'accès à de nouveaux marchés jusque-là réservés à nos voisins anglo-saxons, une montée en compétences, des créations d'emplois et un sacré coup d'accélérateur sur les formations liées aux métiers de la mer.

Le cluster, qui attend un geste fort du gouvernement, devrait voir son vœu se réaliser. Christopher Gygès, en charge du secteur de l'économie bleue, confirme *« sa volonté de donner à port Numbo l'impulsion politique nécessaire à son démarrage et à accompagner le projet. Ainsi, assure-t-il, une partie des fonds issus des rallonges aux contrats de développement obtenus à l'issue du Comité des signataires seront dévolus au financement d'études d'avant-projet sommaire qui pourraient être lancées en milieu d'année prochaine, voire avant. »* Elles permettront d'identifier les besoins, les cibles, les activités et les infrastructures nécessaires afin d'apporter des solutions adéquates pour accompagner et encadrer le développement d'un secteur au potentiel prometteur.

UN GROUPE, DES SYNERGIES

Depuis sa création, et en parallèle du projet port Numbo, le groupe de travail « Synergie Numbo » œuvre activement pour que les pratiques évoluent dans la baie afin que la zone, qui rassemble plus d'une vingtaine d'entreprises spécialisées dans la construction navale, le transport de minerai, la mécanique marine ou encore l'entretien et l'hivernage de bateaux de plaisance et de professionnels, devienne un lieu de travail agréable propice au développement économique et non plus « un dépotoir à ciel ouvert ».

NOUVEAU SUV CITROËN C5 AIRCROSS

en classe confort

À PARTIR DE
2 995 000 FTTC*



* Voir conditions en concession. Le Nouveau SUV C5 Aircross est le SUV le plus modulable et le plus confortable de son segment. Moderne et high-tech, il propose une nouvelle expérience à bord typiquement Citroën. Contactez nos conseillers pour connaître les caractéristiques des modèles importés en Nouvelle-Calédonie. citroen.nc

Un nouveau modèle économique en vue ?

PERSPECTIVES

LA NOUVELLE-CALÉDONIE FIGURE PARMIS LES 24 LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS DE L'ÉTAT « TERRITOIRES D'INNOVATION ».

.....
Seul territoire ultramarin sélectionné, elle ambitionne de transformer son modèle de développement en utilisant la biodiversité comme levier de croissance locale.

Et si, demain, la Nouvelle-Calédonie devenait le berceau de l'expertise et de l'expérimentation en matière de biodiversité, d'observation océanique et de sa préservation ?

En répondant à cet appel à projets, programme qui vise l'accompagnement de projets innovants et durables sur les dix prochaines années, la Nouvelle-Calédonie affiche clairement ses ambitions : devenir un hot spot de la biodiversité mondiale, un trésor à préserver mais aussi une richesse à valoriser, un rêve en passe de devenir réalité ? Pour le président du gouvernement, Thierry Santa, « c'est bien une Nouvelle-Calédonie riche de sa biodiversité et ouverte sur le monde qui est aujourd'hui reconnue. Une terre d'innovation, engagée dans cette transition vers

un développement économique durable (...). À travers ce programme, l'État investit fortement dans nos entreprises engagées dans la surveillance de nos ressources, leur valorisation et leur revalorisation économiques, ou encore dans la réhabilitation écologique. Les Calédoniens doivent y voir un signal fort, une marque de confiance en la capacité de la Nouvelle-Calédonie à poursuivre sa transformation pour entrer pleinement dans le 21^e siècle. » Élaboré de façon collective, avec les acteurs institutionnels, économiques et scientifiques du Territoire, le projet calédonien, déposé en septembre 2017 et intitulé « Comment faire de la préservation de la biodiversité calédonienne un moteur de croissance dans le Pacifique avec le Parc naturel de la mer de Corail comme vitrine », réunit 15 projets pour un montant global de 8,6 milliards de francs.

UNE RICHESSE À VALORISER

« Des projets innovants, expérimentaux et susceptibles d'être reproduits à grande échelle afin de répondre aux besoins de transformation exprimés par les acteurs du Territoire », selon Philippe Germain, membre du gouvernement en charge de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail.



Trois questions à...

CHRISTOPHE CARBOU, DIRECTEUR DU PÔLE INNOVATION DE L'ADECAL

« NOUS SOMMES À LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE INDUSTRIE »

Comment qualifieriez-vous la densité de l'innovation sur le Territoire ?

En six ans d'existence, nous avons reçu près de 250 sollicitations : 45 projets innovants ont fait l'objet d'un accompagnement. Parmi eux, 9 réalisent aujourd'hui du chiffre d'affaires dans des secteurs variés (digital, économie circulaire, biotechnologies) et on compte 3 success stories avec des exports à l'international. Notre densité est très intéressante, elle correspond à ce qu'on trouve généralement en région métropolitaine sur des territoires 4 fois plus dotés en habitants, c'est-à-dire qu'on a, en Calédonie, un gain de densité à l'innovation 4 fois supérieur.



La Nouvelle-Calédonie est le seul territoire ultra marin retenu. Qu'est-ce qui, selon vous, a fait la différence ?

Cela n'a pas été facile et a nécessité deux ans de travail, de réflexion et d'ajustements. Tout a démarré par un appel à manifestation d'intérêt auquel on a répondu... sans être retenus (...). Au final, on a été ambitieux. Si l'ensemble des projets est déployé, le modèle économique calédonien devrait prendre un vrai virage. C'est un beau levier de croissance et de visibilité. C'est aussi la confirmation d'une volonté politique d'aller trouver de nouveaux leviers de croissance. Le Territoire a la chance d'avoir une biodiversité exceptionnelle et de disposer d'un très bon niveau d'infrastructures et d'équipements. Par son histoire, le Territoire a une vraie culture industrielle. Il a les atouts nécessaires pour devenir un moteur en matière d'innovation et de valorisation.

Le Territoire mise sur le Parc naturel de la mer de Corail. Quels sont ses potentiels de développement ?

L'idée, à travers ce projet, c'est de faire de cet espace immense, merveilleux à préserver, autre chose qu'un simple centre de coût, de voir comment il peut devenir une manne de profits dans le cadre d'un développement durable, responsable et sans pillage de sa biodiversité ; de quelle manière il pourrait servir d'exemple en termes de préservation et d'économie. Nous sommes aujourd'hui à la naissance d'une nouvelle industrie sur le Territoire autour des biotechnologies. N'oublions pas que nous avons autant de biodiversité terrestre que marine !

L'objectif étant in fine que « notre aire marine protégée de près de 1,3 million de km² devienne un pôle d'innovation et un terrain de recherche scientifique et d'expérimentation d'activités durables pour faire de la biodiversité non seulement un trésor à préserver, mais aussi une richesse à valoriser ».

Ce programme s'articule autour de trois axes majeurs : la mise en place d'activités d'observation (déploiement du premier câble sous-marin intelligent, flotte de drones sous-marins...), le développement de filières économiques locales contribuant à la préservation et à la valorisation de la biodiversité (valorisation de micro-organismes marins pour la cosmétique, création d'une ferme de production de spiruline marine...) et la mise en place des conditions nécessaires pour accompagner ce changement (création d'une cité de la connaissance, d'une ferme corallienne pour restaurer des sites dégradés...).

SOUTENIR L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES ACTIONS

Gérée par la Caisse des dépôts via la Banque des Territoires, en charge de l'allocation des fonds, l'instruction des dossiers calédoniens pourrait démarrer d'ici la fin de l'année. Chaque projet doit désormais être audité, possiblement amendé. La Nouvelle-Calédonie est lauréate pour 1,6 milliard de

francs qui doit être injecté sous la forme de subventions fixes (728 millions) ou en prises de participation de l'État (plus d'1 milliard), une somme qui pourra être réévaluée selon « les projets qui viendraient s'agglomérer autour du noyau dur

sélectionné », dit le haut-commissaire, Laurent Prévost. Car la Nouvelle-Calédonie voit grand. « Et l'idée n'est pas tant de créer un club fermé mais bien d'ouvrir le cercle à d'autres acteurs qui manifesteraient un intérêt pour rejoindre cette dynamique de valorisation et de création de richesses en allant chercher d'autres leviers financiers », souligne Christophe Carbou, directeur du pôle innovation de l'ADECAL. En parallèle du consortium « Territoires d'innovation » qui devrait être prochainement installé afin de « veiller à la bonne exécution des actions », un

conseil stratégique* doit être activé. Sa mission ? Maintenir la dynamique, garantir une cohérence avec l'ensemble des autres dispositifs de gouvernance et soutenir l'émergence de nouvelles actions qui pourront être proposées au consortium ou redirigées vers des vecteurs de financement adaptés.

* Il sera composé du gouvernement, des trois provinces, de l'ADECAL Technopole, du monde de la recherche (CRESICA), des clusters concernés, du comité de gestion du Parc naturel de la mer de Corail, du Conservatoire d'espaces naturels ainsi que des principales ONG.

« L'idée n'est pas de créer un club fermé mais d'ouvrir le cercle à d'autres acteurs. »